



L'artichaut

Prisca Sallets, Biowallonie

L'artichaut est une plante d'origine méditerranéenne, sensible à l'humidité et au gel. Pour ces raisons, elle n'est pas très courante chez nous, mais elle a tout de même le mérite de pousser et de produire en été et début automne. Comme ce n'est pas la culture la plus adaptée à notre région et que la production est loin d'être garantie, elle est uniquement intéressante dans le cadre d'une production diversifiée. Une plantation dure généralement 3 ans. Toutefois, les reprises après l'hiver sont délicates chez nous, c'est pourquoi on mène généralement cette culture en annuelle, avec la possibilité d'une ou deux années supplémentaires en cas d'hiver clément.

Les variétés traditionnelles d'artichaut (Gros vert de Laon, Camus, ...) ne se multiplient que par voie végétative (prélèvement et repiquage d'œilletons¹ en fin d'hiver). La lenteur de la multiplication par cette voie a favorisé l'émergence de variétés se multipliant par semis : tout d'abord des hybrides F1 (semences très coûteuses, mais d'excellente qualité et productivité), et maintenant quelques variétés stabilisées plus abordables, dont l'Imperial Star. Il faut cependant se méfier des semences très bon marché de « gros vert de Laon » ou de « Camus », plutôt réservées au marché amateur, qui sont récoltées sur des clones à multiplication végétative, et ne donneront pas une production homogène de qualité. Si l'on souhaite une production la première année à partir de plants produits par semis, il faut impérativement qu'ils soient exposés au froid — mais pas au gel ! — avant d'être mis en place. On sèmera donc précocement en février-mars. Pour pouvoir durcir et « vernaliser » les plants, on les élèvera sous tunnel froid ou bien on les sortira en avril à l'extérieur, quitte à les protéger en cas de gel nocturne.

La plantation se réalise après tout risque de gelée. Généralement, les distances pratiquées sont de 1m sur 0,8m. La plante est exigeante en fertilisation : un apport de 30 tonnes de fumier de bovin à l'hectare est conseillé. La plante répond également très favorablement aux arrosages, un système d'irrigation permettra de facilement doubler les rendements en cas d'été sec.

Le choix variétal peu important se répartit entre les types verts (De Laon, Globe, Camus) et violets (Violet de Provence). Ces derniers produisent généralement plus vite mais ont des capitules plus petits (200g/pièce). Comme artichaut vert, on rencontre le « Camus », gros et résistant au mildiou, et, depuis peu, la variété « Castel », qui en est dérivée et qui s'en démarque par une plus grande productivité mais également par une moins bonne résistance au mildiou. Enfin, on trouve l'« Imperial Star », amélioration dans le type « Vert Globe », variété multipliée par semis et probablement la plus adaptée à la production dans nos régions. Le type « Vert Globe », à moins de le trouver en plants de multiplication végétative, n'est pas conseillé, car on risque d'avoir tout et n'importe quoi à partir de semences non stabilisées.

La première année, les récoltes ont lieu de fin juillet à octobre ; les années suivantes, de juin à septembre. Le capitule terminal se récolte avec un bout de tige, dès que les écailles du centre changent de couleur et avant que celles-ci ne s'entrouvrent pour la variété Imperial Star. Habituellement, la plante produit un capitule mère et un à trois ailerons, mais la première année la production est moins importante. Le rendement généralement escompté en France est de 3 tonnes à l'hectare pour la première année et de 7 tonnes à l'hectare en deuxième année, si la plantation a bien survécu à l'hiver. La production est moindre en Belgique. Les capitules qui n'ont pas été récoltés à temps doivent impérativement être retirés, car leur entrée en floraison marque la fin de la production pour les plantes.

Concernant les maladies et ravageurs, l'artichaut est souvent attaqué par des pucerons

noirs ou cendrés. Il y a également le puceron des racines, qui est un puceron blanc qui pompe la sève au niveau des racines. Il faut aussi prêter attention au mildiou, qui peut altérer la production et faire baisser les rendements. Cette culture étant de faible importance dans notre région, on privilégiera une régulation naturelle.

Quant à l'entretien de cette culture pluriannuelle, des binages successifs doivent être pratiqués pour éviter l'enherbement de la parcelle, à moins que la plantation n'ait été réalisée sur paillage plastique. Après la récolte des ailerons, il faut retirer les tiges ayant produit ; cela permet d'avancer la récolte future et de l'étaler. On peut également pratiquer un broyage au ras du sol. L'hiver, on protège les plants par un buttage et/ou par un paillage de paille, ainsi que grâce à un voile de forçage. L'artichaut redoute plus l'humidité que le froid. Pour cette raison, il est conseillé d'enlever la paille lorsque les températures sont plus clémentes en hiver, mais cela occasionne une manutention assez contraignante. Ensuite, en mars, les buttes sont débutées et l'on pratique l'enlèvement des œilletons des plants. Seulement un œilleton est préservé par pieds. Les œilletons enlevés peuvent combler les trous en cas de perte, mais ils ne pourront pas être plantés à l'emplacement d'une plante morte.

